

Classe de 1^{ère} générale série ES (Economique et Sociale)

➤ Le tronc commun : 26h30

Français	4h
Histoire-géographie	4h
Sciences Economiques et Sociales	5h (dont 1h en demi-classe)
Langues vivantes 1 et 2	6h (au lieu des 4h30 réglementaires) en groupe à faible effectif
Education physique et sportive	2h
Education morale et civique	0h30
Mathématiques	3h
Sciences	2h (au lieu des 1h30 réglementaires)

Au tronc commun s'ajoutent :

- 2h d'Accompagnement Personnalisé par semaine : méthodologie, projet d'orientation, aide personnalisée et approfondissement...
- Les Travaux Personnels Encadrés (1h)

Un enseignement facultatif de 3h au choix (doit être commencé en classe de 2^{nde})

- Arts plastiques
- Cinéma-Audiovisuel
- Latin
- LV3: Mandarin
- EPS

A l'issue des trois années du lycée, ces options sont présentées au baccalauréat, avec le bénéfice éventuel de points supplémentaires.

La possibilité de suivre également une section européenne – 3h par semaine (doit être commencé en classe de 2^{nde})

- Section Européenne ANGLAIS (sur sélection)
- Autres sections en cours d'élaboration (européenne ESPAGNOL et orientale MANDARIN)

La scolarité en section européenne permet d'obtenir la mention « section européenne » sur le diplôme du baccalauréat si la note obtenue à l'épreuve est de 12 ou plus, avec le bénéfice éventuel des points supplémentaires.